

Délibération n°2025-05-07

Séance **du 21 octobre 2025**

Nombre de conseillers

En exercice	11
Présents	11
Votants	11
Absents	0
Exclus	0

Date de convocation :
Le 14/10/2025

Date d'affichage :
Le 14/10/2025

OBJET

**Délibération crédit relais
40 000€**

Acte rendu exécutoire
Par flux de télétransmission
en Sous-Préfecture de
Millau
Le 23/10/2025
et publication sur le site
internet de la commune
www.tournemire-aveyron.fr
du 23/10/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 21 octobre à 18h30.

Le Conseil Municipal de la commune de Tournemire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Rivier Pascal, Maire.

Etaient présents : M. Rivier, Maire, M. Héran Sébastien, Madame Cristol Céline, M. Moulières Jérémy, Mme Roques Fanny, Mme Odicino Sabrina, M. Monteillet Hugues, Mme Giordano Sandrine, M. Petraud Maxime, M. Goutte Maxime, M. Cocallemen Eric.

Absents excusés :

Madame Céline CRISTOL a été nommée secrétaire.

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le budget communal adopté,

Considérant la nécessité de recourir à un financement relais dans le cadre de l'arrivée de recettes programmées du type subventions et FCTVA

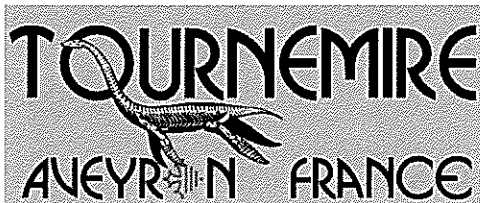
Vu l'offre de financement reçue du Crédit Agricole Nord Midi-Pyrénées

- **Montant : 40 000 € (quarante mille euros)**
- **Taux : 2.93%**
- **Durée : 24 mois**
- **Taux d'intérêt variable indexé sur Euribor 3 mois instantané + Marge de 0.9% actuellement**
- **Périodicité de paiement des intérêts : trimestriel**
- **Frais de dossier : 300 €**
- **Modalités de tirage** : mise à disposition : par crédit d'office sous 48h ouvrés auprès de la trésorerie
- **Modalités de remboursement** : Amortissement anticipé au fur et à mesure des encaissements de subventions et FCTVA, sans frais, à l'initiative de l'emprunteur

Monsieur Goutte s'est retiré et n'a pas pris part au vote.

**Où cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal
A 10 voix pour, 0 contre et 0 abstention,**

1. **Autorise** le maire à souscrire un **crédit relais** d'un montant de **40 000 €** auprès du Crédit Agricole Nord Midi-Pyrénées
2. sur une durée de **24 mois**,
3. **Approuve** les conditions financières
4. **Autorise** le maire à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de ce crédit,



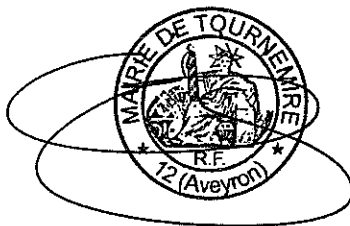
REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
AVEYRON

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE TOURNEMIRE**

Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits Ont signé les membres présents.

Le Maire, Pascal RIVIER
Acte dématérialisé

Le secrétaire de séance
Céline CRISTOL



Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication, par courrier ou par l'application Têlêrecours.